



8 mai 2025

Étaient présents :	Ahmed Abdulla	☒	Marie-Pier L'Heureux	☒	
	Najat Abdessalam	☒	Annie Loubert-A.	☒	Marie-Soleil Jacques, directrice
	Eve Deland	☒	Catherine Morellon	☒	Erika Barolet, secrétaire
	Marie-Claude Godin	☒	Charif Rizk	☒	
Étaient absents :	Isabelle Bernier	☒		☒	
	Tasha Sarazin-Audras	☒		☒	Invité(e) :
	Patrick Lopes	☒		☒	Alexandre Mathieu, directeur adjoint

SUJET	RÉSUMÉ DES PROPOS	RESPONSABLE DU SUIVI
1. Ouverture de l'assemblée	19h09	
2. Présence et vérification du quorum	Nous avons quorum	
3. Période de questions du public	Madame Abdessalam nous transmet la question d'un parent : Pourquoi les enfants regardent-ils la télévision ? Madame Jacques nous explique que ce n'est pas une pratique régulière à l'école. Toutefois, il est possible qu'un film soit proposé occasionnellement en guise de récompense pour la classe. Madame Loubert-A. nous explique qu'au service de garde, une période fixe est prévue uniquement à la fin d'une journée pédagogique. Questionnement très pertinent, offrant matière à réflexion.	
4. Adoption de l'ordre du jour	L'ordre du jour est adopté tel quel. Résolution : CÉ2425-0805-01 Ordre du jour proposé par M. Charif Secondé par M^{me} Abdessalam	

5. Adoption du Procès-verbal de la rencontre du 20 février	Les membres du CE ont pris connaissance du PV de la rencontre d'avril. Résolution : CÉ2425-0805-02 Proposée par M. Abdulla Secondée par M. Charif	
6. Suivis au procès-verbal :		
6.1. Suivi activités de l'OPP	Semis-Urbain peine à respecter les échéanciers et à répondre aux appels. Les animations en classe auront lieu la semaine prochaine, mais nous sommes toujours en attente du contenu afin d'informer les enseignants sur ce qui sera présenté. Il s'agit probablement de la dernière collaboration entre l'Orée-du-Parc et Semis-Urbain. Nous sommes donc à la recherche de nouvelles entreprises locales spécialisées en jardinage et en aménagement paysager. Les enfants ont déjà commencé à arracher les mauvaises herbes et à planter de nouvelles plantes. Nous avons reçu la livraison du nouveau coffre à outils tout à l'heure ; il est placé devant l'école. Une demande sera faite pour l'ancrer au sol. Les outils de jardinage ont été commandés par les membres de l'OPP. La dernière semaine de mai sera consacrée à la reconnaissance du personnel. Comme à l'accoutumée, l'OPP s'impliquera au nom des parents afin d'exprimer sa gratitude envers l'équipe éducative.	
6.2. Retour sur la cabane à sucre	Le jeudi 17 avril 2025, l'école de l'Orée-du-Parc a célébré sa traditionnelle journée de la cabane à sucre, une belle grosse journée. De nombreux parents bénévoles ont contribué à rendre la journée extrêmement agréable et ont apporté un précieux soutien à l'équipe. Au fil de la journée, les groupes se sont rendus à l'agora pour déguster un goûter à l'érable. Ils ont ensuite profité des activités extérieures, telles que la dégustation de tire, la visite d'une petite ferme et la participation à diverses festivités. Au menu : crêpes nappées de sirop d'érable, verre de lait au chocolat, gorgée d'eau d'érable, biscuits et cocos de Pâques, le tout accompagné d'une musique d'ambiance.	

	L'année prochaine, nous ajouterons le nombre d'élèves par groupe à l'horaire afin de faciliter les services.	
7. Sujets :		
7.1. Activités de fin d'année	Marie-Soleil annonce l'arrivée imminente du 1 000 000 km ! Il s'agit de la journée de fin d'année, où nous célébrons non seulement la clôture de l'année scolaire, mais aussi la promotion du sport et de l'activité physique. Cette journée se tiendra le 13 juin prochain. Les finissants participeront à leur traditionnelle sortie en bateau : une petite croisière précédée d'un repas traiteur avant l'embarquement. En fin de journée, nous accueillerons les parents dans la nouvelle école secondaire pour la remise des diplômes.	
7.2. Dernière rencontre CE et cocktail de fin d'année	Exceptionnellement, le CÉ débutera à 18h, afin d'accueillir à 20h les parents de l'OPP lors du cocktail de fin d'année. Un CÉ particulièrement dense à prévoir. Marie-Soleil nous présentera le budget prévisionnel pour l'année prochaine, et nous soumettrons à l'approbation tous les frais imputés aux parents. Seront également abordées les journées pédagogiques du service de garde, ainsi que le bilan des activités du CÉ. Nous aurons réalisé l'évaluation de notre projet éducatif et procédé à la révision de notre plan de santé et bien-être. Résolution : CÉ2425-0805-03	

8. Enseignants : suivi de la vie scolaire	Madame Godin nous informe qu'il y a eu de nombreuses sorties au cours des dernières semaines. Les élèves de 6^e année ont visité Exporail à Saint-Constant, tandis que ceux de 4^e année ont participé à l'activité Surf N Tuff (surf et planche à roulettes). Les 3^e années se sont rendues à l'Écomuseum, et le premier cycle ira la semaine prochaine à l'Insectarium. Les 5^e années auront une sortie au musée de l'Ingéniosité J. A. Bombardier la semaine prochaine et les maternelles iront en juin à la ferme d'André. Les 2^e années on fait une belle exposition d'animaux recyclée. Madame L'Heureux nous informe que les élèves de 4^e année participent au programme "Nager pour survivre".	
9. Service de garde		
9.1. Grille tarifaire 24-25	Tous les tarifs et tous les frais pour 2025-2026 doivent être approuvés par le conseil d'établissement. Le taux d'indexation est limité à 3%, et ce, pour tous les tarifs du service de garde et de surveillance des dîneurs. Le tarif exigé doit être représentatif du coût réel et respecter les balises maximales établies par le ministère.	

Tarif / Frais	Catégorie	Description	Montant 2024-2025	Montant 2025-2026
DIN-F	Frais de garde	Service de surveillance des dîneurs	3,50 \$	3,60 \$
PED	Frais de garde	Journée pédagogique (frais de garde seulement)	10,00 \$	10,30 \$
REGP	Frais de garde	Régulier (période) - avant les classes	En 2024-2025, maximum 9,50 \$ par jour. Le CÉ approuve le tarif pour un élève ayant un statut régulier au service de garde selon l'indexation au 1er juillet 2025 prévue par le MEQ (taux d'indexation limité à 3 %).	
		Régulier (période) - midi		
		Régulier (période) - après les classes		
SPO	Frais de garde	Frais de garde-sporadique - avant les classes	5,85 \$	5,85 \$
		Frais de garde-sporadique - midi	3,50 \$	3,50 \$
		Frais de garde-sporadique - après les classes	5,60 \$	5,60 \$
RMELS	Repas	Repas-mesure alimentaire-écoles admissibles (confirmation par la nutrition)	N/A	N/A
HORPAR	Frais de garde	Horaire particulier - si applicable (Période de service de garde offerte pendant une journée consacrée aux services éducatifs en dehors des périodes habituelles du service de garde). La période du préscolaire n'est pas considérée.	N/A	N/A
CSP	Frais autres	Chèque sans provision (montant déterminé par le SRF - coût réel)	5,00 \$	5,00 \$
PED	Frais autres	Activités pédagogiques - frais supplémentaires facultatifs - journée pédagogique (tableau détaillé présenté au conseil d'établissement)	variable selon le coût réel	variable selon le coût réel
REP	Frais autres	Repas (exemple: repas oublié)	6,45 \$	6,45
RET	Frais autres	Retard - après l'heure de fermeture	13,25 \$	13,25 \$

Les tarifs 2025-2026 seront mis à jour dans Avant-Garde par le SRF avant la rentrée.

Les tarifs et les frais ont été approuvés par le conseil d'établissement.

Résolution : CÉ2425-0805-04

Proposée par M^{me} Morellon
Secondée par M^{me} Abdessalam

9.2. Résultat de la consultation auprès des parents	Madame Loubert-A. nous informe que 77 parents ont répondu au sondage sur l'horaire de la période de devoirs. Nous avons également recueilli leurs commentaires, et avons découvert que certains parents n'étaient pas au courant de l'existence de cette période.
---	---

	La majorité d’entre eux souhaitent qu’elle soit maintenue en fin de journée, de 17h15 à 17h45. Nous conserverons donc la même organisation l’année prochaine. Nous devons informer les parents de l’offre de service du service de garde.																	
9.3. Adoption des règles de fonctionnement pour 25-26	Madame Loubert-A. nous présente les règles de fonctionnement pour l’année scolaire 2025-2026. Les règles de fonctionnement figureront sur le site internet de l’école et apparaîtront dans la signature de la technicienne en service de garde. Voici le programme d’activités du service de garde pour l’année scolaire 2025-2026 : <table><tr><td>7h00 à 8h15</td><td>Jeux libres</td></tr><tr><td>8h00 à 8h45</td><td>Activité ludique animée</td></tr><tr><td>12h28 à 13h43</td><td>Prise de présences, dîner et jeux extérieurs</td></tr><tr><td>15h29 à 16h09 (Préscolaire)</td><td>Prise de présences et jeux libres</td></tr><tr><td>16h09 à 16h15 (1^{er}-2^e-3^e cycle)</td><td>Prise de présences</td></tr><tr><td>16h15 à 17h15</td><td>Activités dirigées</td></tr><tr><td>17h15 à 17h45</td><td>Période de devoirs</td></tr><tr><td>17h45 à 18h00</td><td>Jeux calmes</td></tr></table> Résolution : CÉ2425-0805-05 Proposée par M. Charif Secondée par M^{me} Deland	7h00 à 8h15	Jeux libres	8h00 à 8h45	Activité ludique animée	12h28 à 13h43	Prise de présences, dîner et jeux extérieurs	15h29 à 16h09 (Préscolaire)	Prise de présences et jeux libres	16h09 à 16h15 (1 ^{er} -2 ^e -3 ^e cycle)	Prise de présences	16h15 à 17h15	Activités dirigées	17h15 à 17h45	Période de devoirs	17h45 à 18h00	Jeux calmes	
7h00 à 8h15	Jeux libres																	
8h00 à 8h45	Activité ludique animée																	
12h28 à 13h43	Prise de présences, dîner et jeux extérieurs																	
15h29 à 16h09 (Préscolaire)	Prise de présences et jeux libres																	
16h09 à 16h15 (1 ^{er} -2 ^e -3 ^e cycle)	Prise de présences																	
16h15 à 17h15	Activités dirigées																	
17h15 à 17h45	Période de devoirs																	
17h45 à 18h00	Jeux calmes																	
10. Correspondance	Aucune correspondance pour le conseil d’établissement.																	
11. Rapport aux membres de la personne déléguée au Comité de parents	Madame Morelon nous explique qu’il n’avait pas de demande spécifique, mais qu’il évoquait justement une formation sur la violence et le bien-être que l’équipe école devait suivre. Madame Jacques nous informe que l’école tiendra, le 20 mai prochain, sa toute première conférence : "La DPJ, un allié pour les familles."																	
12. Varia	Aucun varia																	

13. Levée de la séance

Levée de l'assemblée à 20h53

Proposée par M^{me} Deland

Secondé par M. Charif